

La subvention d'avant-garde Jay et Aiden Barker en sciences clinique et fondamentale 2017

Appel à projets de recherche : Épilepsie Canada

Note : Pour les besoins du présent document, il est entendu que le masculin comprend le féminin.

Épilepsie Canada (ÉC) lance un appel à projets auprès des scientifiques chevronnés afin que soient menées des recherches sur les mécanismes de base des crises épileptiques.

Épilepsie Canada est prête à accorder jusqu'à 200 000 \$ à un chercheur ou à des chercheurs d'ici le 31 décembre 2017.

Nous souhaitons recevoir un vaste éventail de projets de recherche. Nous nous intéressons tout particulièrement aux projets très audacieux qui, s'ils sont retenus, pourraient donner lieu à des applications thérapeutiques pour l'épilepsie et ce, à court terme, et mener, nous l'espérons, à la découverte d'un traitement curatif.

Épilepsie Canada souhaite également recevoir des demandes de financement pour des projets qui se déploieront sur plusieurs années.

Nous encourageons les projets à haut risque qui donneraient lieu à suffisamment de données préliminaires pour permettre la présentation de demandes à d'autres organismes subventionnaires qui appuient des programmes plus vastes.

Les demandes de financement portant sur des projets davantage axés sur des aspects cliniques sont également les bienvenues, mais ces projets doivent être de nature expérimentale et reposer sur une hypothèse claire pouvant entraîner des meilleurs résultats cliniques.

Domaines d'intérêt

- Cliniciens/chercheurs titulaires d'un poste universitaire.

Dates clés

- Lettre d'intention : elle doit nous parvenir d'ici 20 h (HAE) le 16 octobre.
- Demande en bonne et due forme : elle doit nous parvenir d'ici 20 h (HAE) le 1^{er} novembre.
- Décision : le 15 décembre.
- Fonds prêts à être octroyés : le 15 décembre.

Admissibilité

Le concours s'adresse à tous les chercheurs universitaires (M.D, et/ou Ph. D.) qui occupent un poste permanent dans un institut de recherche universitaire au Canada.

Les fonds ne peuvent servir à payer le salaire ou les heures de clinique du chercheur principal, car les fonds octroyés sont destinés au soutien des services opérationnels.

Format

Lettre d'intention – 2 pages

- Sur toutes les pages, l'en-tête doit comprendre :
 - le titre du projet*;
 - le nom du chercheur principal;
 - l'établissement de recherche.
- Page 1
Résumé du projet
- Page 2
Les noms et les coordonnées de trois évaluateurs qui pourraient fournir une évaluation indépendante du domaine de recherche.

La lettre d'intention vise à permettre à ÉC de mettre sur pied un processus approprié d'évaluation par les pairs et non de choisir à ce stade les demandes à retenir.

*Veuillez noter que le titre du projet ne peut être changé une fois que la lettre d'intention a été soumise.

Demande en bonne et due forme

- Sur toutes les pages, l'en-tête doit comprendre le titre du projet, le nom du chercheur principal et l'établissement.
- La page de couverture doit comprendre le nom de l'établissement à qui verser les fonds ainsi que le nom et la signature du gestionnaire qui approuve l'envoi de la demande.
- Résumé d'une page
- Description du projet en cinq pages, n'incluant pas la bibliographie et les illustrations (en 12 points, à simple interligne et avec des bordures de 2,0 cm).
- Bibliographie
- Illustrations (maximum de 3)
- Publications pertinentes (maximum de 3)
- C.V. (selon le format des IRSC) du chercheur principal et des codemandeurs
- Budget (maximum de 1 page) et justification (maximum de 1 page; ce document doit indiquer tout soutien d'autres sources pour le projet soumis).
- Une déclaration selon laquelle le projet soumis ne recoupe pas largement une subvention obtenue d'une autre organisation.

Tous les éléments devaient être rassemblés dans un même fichier PDF. Veuillez numéroter toutes les pages de manière séquentielle.

Processus d'évaluation

Le conseil scientifique d'Épilepsie Canada verra à organiser une évaluation externe par les pairs en fonction du domaine de recherche indiqué dans la lettre d'intention. Ces évaluations externes seront notées sur une échelle de 100 points répartis comme suit :

- originalité et plan de recherche – 50 points;
- faisabilité – 25 points;
- productivité du chercheur principal – 25 points.

Le conseil scientifique examinera ensuite les évaluations externes. Il pourra aussi, s'il le juge nécessaire, solliciter des avis externes pour cet examen.

Un avis de décision sera fourni d'ici le 15 décembre 2017. Les fonds seront octroyés après le 15 décembre.

Pour les recherches avec des êtres humains ou des animaux, il faut fournir la preuve de l'approbation du comité d'éthique de l'établissement avant l'octroi des fonds.

Responsabilisation

Le mandat d'Épilepsie Canada est de soutenir des recherches qui explorent les causes fondamentales de l'épilepsie et qui entraînent de meilleurs résultats thérapeutiques. C'est pourquoi, à la fin de la période couverte par la subvention, les établissements devront :

- produire un rapport d'une page décrivant comment les fonds ont été utilisés;
- fournir un résumé des résultats et de l'impact potentiel;
- permettre à Épilepsie Canada de faire connaître, à des fins de marketing, la subvention qui a été accordée.

Veuillez soumettre toute demande par courriel à phutchison@epilepsy.ca. Pat Hutchison est notre gestionnaire – donateurs et administration.